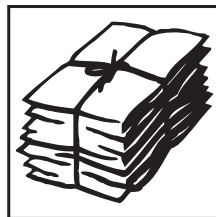


RAMASSAGE DU PAPIER



RÈGLES DE TRI

- Le jour de la tournée, le papier est à déposer ficelé.
- Les sacs à commissions en papier, les sacs à fourrage, etc. ne peuvent pas être utilisés pour y déposer le papier. *Ces sacs doivent être éliminés avec les ordures ménagères car ils contiennent trop de colle et de produits non recyclables pour être collectés avec le papier.*

ACCEPTÉ

- Journaux
- Prospectus
- Catalogues
- Encarts journaux
- Pages de livres sans reliure (dos)
- Liste d'ordinateur
- Enveloppes
- Photocopies
- Revues
- Illustrés
- Papier pour correspondance
- Papier pour notes
- Papier recyclé
- Annuaires téléphoniques

REFUSÉ

- Papier cadeau
- Tambour de lessive

REFUSÉ

- Papier à fleurs
- Etiquettes
- Papier traité avec des colles
- Papier filtre
- Pochettes photos
- Papier de ménage
- Papier carbone
- Serviettes en papier
- Mouchoirs en papier
- Nappes en papier
- Langes
- Papier goudron
- Emballages biscuits
- Sacs à fourrage
- Sachets de thé/café
- Berlingots
- Sacs à commissions en papier
- Papier déchiqueté (à évacuer à la collecte des ordures ménagères)
- Autres déchets

CELTOR SA | Case postale | 2710 Tavannes

Téléphone: 032 481 42 62 | Téléfax: 032 481 14 16 | Courriel: celtor@bluewin.ch | www.celtor.ch